



Académie de Bordeaux :
 Dordogne(24) – Gironde(33) – Landes(40) – Lot-et-Garonne(47) – Pyrénées-Atlantiques(64)
Demande de BOURSE NATIONALE DE LYCEE
 Année scolaire **2017/2018**

Département d'ORIGINE
 2016/2017
33

Cadre réservé à l'établissement

N° INE **IMPERATIF** : _____ Date de dépôt du dossier dans l'établissement : ____/____/____/____/____/____

1 – Renseignements concernant les membres de la famille

L'enfant pour lequel vous demandez la bourse :

| | |
|---|--|
| Son NOM (<i>en lettres capitales</i>): | Sa date de naissance : |
| Ses PRENOMS (<i>en lettres capitales</i>): | Son département de naissance : |
| Sa nationalité : <input type="checkbox"/> française <input type="checkbox"/> d'un pays de l'Union Européenne <input type="checkbox"/> d'un autre pays | <input type="checkbox"/> Garçon <input type="checkbox"/> Fille |
| L'enfant est-il placé en foyer ou en famille d'accueil : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si l'enfant est sous tutelle administrative, indiquer l'organisme : | |

VOUS-MÊME (représentant légal) :

Vous êtes : le père ou la mère ou tuteur/tutrice (*joindre justificatif officiel de tutelle*) - lien de parenté **à préciser** :

Votre **NOM** -suivi éventuellement du nom d'épouse- (*en lettres capitales*): Votre **PRENOM** (*en lettres capitales*):

| | |
|--|--|
| <p style="text-align: center;">Votre situation de famille :</p> <input type="checkbox"/> célibataire <input type="checkbox"/> veuf(ve) <input type="checkbox"/> marié(e) <input type="checkbox"/> concubinage <input type="checkbox"/> pacsé(e) <input type="checkbox"/> séparé(e) ou <input type="checkbox"/> divorcé(e) depuis le : | <p style="text-align: center;">Votre conjoint(e), votre concubin(e) ou votre pacsé(e), est :</p> <input type="checkbox"/> le père <input type="checkbox"/> la mère <input type="checkbox"/> le beau-père(la belle-mère) de l'enfant <p style="text-align: center;">Ses NOM ET PRENOM (<i>en lettres capitales</i>):</p> |
|--|--|

Votre **ADRESSE** :

Code postal : Commune :

Téléphone : ☎ : _____
 ☎ : _____

Adresse **mail** :@.....

2 – Renseignements relatifs à la scolarité

| | |
|---|---|
| Établissement fréquenté par votre enfant au moment de la demande de bourse (2016/2017) : | N° Etablissement : RNE _____ <i>Cadre réservé à l'établissement</i> |
| MEF- classe : libellé court à compléter par l'établissement 2016/2017 : | |
| L'élève est-il titulaire d'un Baccalauréat d'enseignement Général, Technologique ou Professionnel : <input type="checkbox"/> OUI date d'obtention : _____ <input type="checkbox"/> NON | |

| | | |
|---|------------|--------------------|
| Cadre réservé à l'administration charges et ressources : Nombre d'enfants ____ | ENF : ____ | Ressources : _____ |
|---|------------|--------------------|

4 - Pièces à fournir dans tous les cas - Campagne nationale 2017/2018

- Copie **complète** (les 4 pages) de votre avis d'imposition **2016** sur les revenus **2015** adressé par les services fiscaux.
- En situation de **concubinage** : copie **complète** (les 4 pages) de l'avis d'impôt **2016** sur les revenus de l'année **2015**, du concubin/de la concubine.

Selon votre situation :

| | |
|---|--|
| Si vous êtes divorcé(e) ou séparé(e) | <ul style="list-style-type: none">• Copie du jugement indiquant les dispositions relatives à la résidence de l'enfant et à la pension alimentaire versée, et attestation de paiement de la CAF. |
| Si vous vivez en concubinage | <ul style="list-style-type: none">• L'avis d'impôt 2016 <u>complet</u> (les 4 pages) sur les revenus 2015 de votre concubin(e). |
| En cas de changement dans votre situation (décès, divorce, séparation, perte d'emploi, invalidité) entraînant une diminution des ressources en 2016 | <ul style="list-style-type: none">• Votre avis d'imposition 2017 sur les revenus 2016 <u>complet</u>, (les 4 pages) dès sa réception au mois d'août 2017. Tout justificatif de la modification substantielle de votre situation entraînant une diminution de ressources en 2016 et attestation de paiement de la CAF |
| En cas de changement dans votre situation (décès de l'un des parents, divorce, séparation) entraînant une diminution des ressources du foyer fiscal en 2017 | <ul style="list-style-type: none">• Justificatif de modification de situation familiale – attestation de paiement de la CAF. Si les revenus du demandeur de la bourse sont en diminution en 2016, l'avis d'imposition 2017 sur les revenus 2016 <u>complet (les 4 pages)</u>, dès sa réception. |
| Si l'enfant pour lequel vous demandez la bourse est désormais à votre charge et ne figurait pas sur votre avis d'imposition en 2016 | <ul style="list-style-type: none">• L'attestation de paiement de la CAF indiquant les personnes à votre charge• Justificatif du changement de résidence de l'enfant. |
| Si votre demande concerne un enfant dont vous avez la tutelle | <ul style="list-style-type: none">• Copie de la décision de justice désignant le tuteur ou de la décision du conseil de famille et attestation de paiement CAF. |

Tout autre document utile à l'étude du dossier pourra vous être demandé

LA SUITE RESERVEE A VOTRE DEMANDE DE BOURSE :

Un **accusé de réception doit vous être remis par l'établissement** lors du dépôt du dossier. Veillez impérativement le conserver. En l'absence de celui-ci, aucune réclamation ne pourra être acceptée.

Tout dossier déposé hors délai ne pourra être traité.

ATTENTION : Dans les cas de modification substantielle de situation familiale entraînant une diminution de ressources par rapport à l'année de référence : la demande doit être déposée accompagnée de l'avis d'imposition 2016 sur les revenus 2015 et des justificatifs de modification substantielle de votre situation dans les délais. Seul l'avis d'imposition 2017 sur les revenus 2016 devra être transmis dès sa réception en août en complément de la demande initiale.

Vous recevrez par voie postale, une réponse à la fin de l'année scolaire

Si votre enfant poursuit sa scolarité dans un établissement hors académie de Bordeaux dès la rentrée de **septembre 2017** et si vous avez un droit à bourse, vous devrez remettre une copie de la notification de droit ouvert au nouvel établissement qui informera son service académique des bourses.

Courant **octobre/novembre 2017** : si vous avez droit à bourse, vous recevrez par le biais de l'établissement où sera scolarisé votre enfant, une notification d'attribution précisant le montant octroyé.

Concernant la **déduction sur votre facture ou le paiement des bourses** à la fin de chaque trimestre, vous voudrez bien **contacter le service intendance du lycée** fréquenté par votre enfant.

TRES IMPORTANT pour la suite de la scolarité : dès lors que votre enfant est boursier et notamment :

| | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - s'il change d'établissement (relevant de l'éducation nationale) - en cours d'année ou en début d'année scolaire - s'il redouble - s'il est ré-orienté dans une autre formation - s'il présente un autre diplôme - s'il poursuit sa scolarité par le biais du CNED | <p>Vous devez impérativement contacter son établissement d'origine, qui selon les instructions, devra vous remettre un dossier de vérification de ressources afin que la bourse soit reconduite ou ré-examinée selon le cas.</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> - s'il arrête sa scolarité (vie active, apprentissage...) | <p>Vous devez impérativement en informer son établissement d'origine.</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> - s'il poursuit sa scolarité dans un lycée agricole | <p>Vous devez transmettre la notification de droit ouvert ou la notification de bourse au lycée agricole.</p> |

5 – Engagement de la famille

Vous devez dater et signer la rubrique suivante (en cochant la case qui correspond à votre situation).

Je soussigné(e) le père ou la mère ou le représentant légal de l'enfant (tuteur/tutrice...) de l'enfant certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur cette déclaration sont exacts et avoir pris connaissance des modalités.

La loi punit quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (loi n°68-690 du 31 juillet 1968, article 22). La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers nominatifs et aux libertés s'applique aux réponses données dans ce formulaire. Elle vous garantit à vous et à l'enfant pour lequel est faite la demande un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant auprès du service académique dans lequel la demande est envoyée.

| | |
|--|--------------------|
| <p>A</p> <p>DATE: / / / / / / / / / /</p> | <p>SIGNATURE :</p> |
|--|--------------------|

VISA DE L'ÉTABLISSEMENT :

| | |
|---|---|
| <p>Rubrique réservée au chef d'établissement : Après vérification des renseignements indiqués par la famille en ce qui concerne l'établissement et la classe actuellement fréquentée par l'élève.</p> <p>OBSERVATIONS EVENTUELLES :</p> | <p>Signature du chef d'établissement et timbre de l'établissement :</p> <p>DATE: / / / / / / / / / /</p> |
|---|---|